**Zeitschrift:** Revue syndicale suisse : organe de l'Union syndicale suisse
**Herausgeber:** Union syndicale suisse
**Band:** 15 (1923)
**Heft:** 10

**Artikel:** Problèmes syndicaux en Allemagne
**Autor:** Wissel, Rodolphe
**DOI:** https://doi.org/10.5169/seals-383466

**Nutzungsbedingungen**
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

**Conditions d'utilisation**
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

**Terms of use**
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

**Download PDF:** 11.08.2025

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch**

Le nombre des accidents ayant droit à l'indemnité augmenta de 1890 à 1907 chez les associations professionnelles allemandes de 41,420 à 143,356, le nombre des cas mortels de 5958 à 9670 seulement; on comptait en 1890 sur 1000 assurés au total 3,03 accidents ayant droit à l'indemnité, dont 0,44 cas mortels, par contre en 1907 6,77 accidents ayant droit à l'indemnité, dont 0,46 cas mortels. On constate donc que, malgré l'énorme augmentation des accidents indemnisés, le chiffre des cas mortels, calculé par 1000 assurés, ne s'est pour ainsi dire pas accru. Notre exposé est donc juste, selon lequel le nombre des accidents mortels calculé sur le pour cent a constamment diminué et ne s'est accru que pendant la guerre, mais alors pour d'autres raisons.

Nous voulons nous contenter de ces chiffres. Ils démontrent cependant que l'amélioration constante de la technique de prévoyance et de protection, le contrôle permanent des entreprises, de même les progrès constatés dans l'éducation ouvrière et la volonté des travailleurs à collaborer fructueusement à cette œuvre, ainsi que le perfectionnement des soins accordés aux accidentés ont sauvé des vies précieuses, et il en est résulté par conséquent une économie importante dans le sens humain et public.

# Education ouvrière

**Commission centrale d'éducation ouvrière** (division allemande). Cette commission publie un rapport sur son activité depuis le 1er mars 1922 au 30 avril 1923. Il en ressort que le travail va toujours en augmentant; le secrétariat a expédié durant cette période 2800 lettres, 450 cartes, 120 paquets et 6000 imprimés. En outre, le secrétariat a dirigé des cours du soir et rédigé le journal de la centrale *Sozialistische Bildungsarbeit* et l'*Arbeiterbibliothekar*.

Durant cette période, la centrale d'éducation s'est donnée de nouveaux statuts, devenus nécessaires par suite du développement réjouissant pris par le travail d'éducation dans les organisations syndicales. La commission se compose dorénavant de 8 représentants de l'Union syndicale et de 5 représentants du Parti socialiste, auxquels s'ajoutent les deux secrétaires. Les statuts fixent le champ d'activité de la commission centrale d'éducation ouvrière et délimitent celui des fédérations, des commissions locales et de la centrale.

Beaucoup de soins furent réservés aux cours et conférences. 66 cours furent organisés, dont 34 sur des questions de droit et d'économie politique, 5 sur la littérature, 4 sur l'art et 12 sur diverses questions scientifiques. Ces cours furent suivis par 1544 personnes, ce qui fait en moyenne 23 personnes par cours.

Le nombre des conférences s'est élevé de 225, organisées l'exercice précédent, à 307 cette année. 145 avaient pour objet des questions économiques, 45 de l'histoire et de la géographie, 38 la constitution et le droit, 15 l'éducation, 16 la science en général, 8 l'hygiène et le sport, 17 la religion et la philosophie, 23 l'art et la littérature. Les conférences furent suivies par 21,448 personnes, ce qui fait en moyenne 70 personnes par conférence.

Les commissions d'éducation organisèrent en outre 35 concerts et 45 représentations théâtrales, auxquels participèrent 58,000 personnes (510 par concert, 900 par représentation théâtrale). En outre, 2555 personnes prirent part aux excursions et voyages organisés par les commissions d'éducation.

Le secrétariat n'a reçu de rapport que de 56 bibliothèques; leur nombre est cependant considérablement plus grand. Ces 56 bibliothèques possèdent ensemble 25,924 volumes. Durant l'année du rapport, 55,000 livres furent remis à 10,000 lecteurs, en chiffres ronds. Des extraits de rapport de commissions locales d'éducation complètent cet intéressant rapport.

*

Quant à la division française, si elle n'a pas encore communiqué son rapport, elle vient d'organiser du 16 au 23 septembre un cours à l'université de Neuchâtel qui fut suivi par 40 camarades de langue française. Ce cours qui se répétera, espérons-le, chaque année, fut un succès dans toute l'acception du mot. Les professeurs les plus éminents de Neuchâtel vinrent tour à tour retenir l'attention de ces élèves ouvriers dont l'âge variait de 19 à 51 ans, et engager avec eux de belles discussions sur les problèmes soulevés. Le programme très varié comprenait deux leçons sur les banques par notre camarade G. Béguin, professeur à l'école de commerce de Neuchâtel; trois leçons sur les assurances fédérales, par M. Gabus, juge cantonal et juge-suppléant au Tribunal fédéral des assurances, professeur de droit à l'école de commerce; cinq leçons sur la législation sociale comparée, par M. André de Maday, professeur à l'université de Neuchâtel; trois leçons sur l'économie industrielle suisse, par le Dr Scheurer, de l'université de Neuchâtel, spécialiste en matière industrielle et financière; une leçon sur science et industrie, par M. Jaquerod, professeur à l'université de Neuchâtel; une leçon sur science et vie, par notre camarade Dr Spinner, professeur à l'université de Neuchâtel également. Ces cours alternèrent avec des visites aux musées, avec conférences des conservateurs de ces établissements: Musée lacustre, ethnographique, de peinture; visites au château et à la collégiale de Neuchâtel avec leçons d'archéologie donnée par M. Mathey, architecte cantonal.

Tous ces cours et leçons ont non seulement enthousiasmé les participants, mais ils ont encore créé chez tous l'ardent besoin d'apprendre toujours davantage. Tel est bien le but d'un travail d'éducation; il a été pleinement atteint par le premier cours de vacances en Suisse romande.

# Problèmes syndicaux en Allemagne

Par *Rodolphe Wissel*, membre du comité de l'Union générale des syndicats allemands.

A la longue période de guerre a succédé déjà une plus longue période de paix qui, en réalité, n'en est pas une. Dans tous les pays du monde se montre ce que l'impitoyable guerre a détruit. L'ancien équilibre économique et social n'est nulle part rétabli. Partout se font sentir des difficultés, des soucis et des misères dans une mesure inconnue jusqu'à ce jour. Il devient chaque jour plus évident, que l'essai de règlement des relations des peuples, tenté par le traité de paix de Versailles, a manqué son but. Il est également toujours plus claire que l'essai d'assurer l'exécution du traité de Versailles par la force ne fait qu'augmenter la détresse et les difficultés du monde. Inutile de dire que dans les temps de crise, c'est la classe ouvrière qui a le plus à souffrir. Dans chaque pays, les circonstances difficiles mettent les organisations ouvrières en face de nouveaux problèmes qui sont souvent complètement étrangers aux buts et au développement du mouvement ouvrier. Leur solution en est le plus souvent très difficile.

Voici un cas semblable qui s'est produit récemment en Allemagne. On pourrait l'appeler, en général, le problème de la stabilisation de la puissance d'achat des salaires. Ce sera là une dénomination que les camarades

suisses organisés auront de la peine à comprendre, car ils touchent un salaire dont la capacité d'achat est, il est vrai, insuffisante, mais dont la valeur relative ne subit au moins que des variations insignifiantes. L'exposé suivant doit les amener à reconnaître toute l'importance de ce problème. En effet, il n'est pas uniquement important pour les ouvriers allemands, mais aussi pour les camarades suisses.

La catastrophe du change allemand est connue de tout le monde. C'est elle qui donne à ce problème, pour les ouvriers allemands, une gravité particulière. Une rangée de chiffres illustrera la marche suivie par la dépréciation de la monnaie allemande, vu que dans la suite je devrai y revenir. Au tableau I est annexé l'index du commerce de gros et celui du coût de la vie en Allemagne. Pour faire comprendre les chiffres de l'index, disons qu'il se base sur la situation d'avant-guerre. L'index du dollar prend comme point de départ le rapport normal entre le mark et le dollar, donne à celui-ci une valeur égale à 1 et montre de combien le dollar a renchéri pour l'Allemagne. Le dollar est l'échelle de comparaison choisie parce qu'il est l'unité de valeur la plus stable. Le prix du commerce de gros et le coût de l'existence partent de la même base, c'est-à-dire que les prix des denrées en gros et que les frais d'entretien sont, pour 1913, fixés à 1, et montrent aux différentes époques le facteur d'augmentation des prix d'avant-guerre.

***Tableau I.***

| | Cours moyen mensuel du dollar, à Berlin, en mark | Index du dollar (4.20—1) | Index du coût de la vie (alimments, logement, chauffage, éclairage et habillement) | Index du commerce de gros |
|---|---|---|---|---|
| Colonne | 1 | 2 | 3 | 4 |
| 1913: | 4.20 | 1.— | 1.— | 1.— |
| 1922: | | | | |
| Janvier | 191.81 | 45.67 | 19.91 | 36.25 |
| Février | 207.81 | 49.48 | 24.10 | 41.03 |
| Mars | 284.19 | 67.16 | 28.79 | 45.33 |
| Avril | 291.— | 69.29 | 34.36 | 63.55 |
| Mai | 290.10 | 69.07 | 38.03 | 64.58 |
| Juin | 317.14 | 75.58 | 41.47 | 70.30 |
| Juillet | 493.22 | 117.43 | 53.92 | 159.— |
| Août | 1134.55 | 270.13 | 77.65 | 192.02 |
| Septembre | 1465.86 | 344.24 | 133.19 | 286.98 |
| Octobre | 3180.86 | 757.35 | 220.66 | 566.01 |
| Novembre | 7183.10 | 1710.26 | 446.10 | 1151.— |
| Décembre | 7589.27 | 1806.17 | 685.06 | 1475.— |
| 1923: | | | | |
| Janvier | 17,972.40 | 4279.14 | 1120.27 | 2785.— |
| Février | 27,917.71 | 6647.07 | 2643.— | 5585.— |
| Mars | 21,190.— | 5045.23 | 2854.— | 4888.— |
| Avril | 24,456.— | 5823.— | 2954.— | 5212.— |
| Mai | 47,670.— | 11350.— | 3816.— | 8170.— |

Les rangées de chiffres accusent une hausse presque ininterrompue des prix. Vu qu'il s'agit de chiffres moyens mensuels, il est impossible de distinguer les fluctuations *journalières* qui sont souvent considérables. Le cours du dollar, par exemple, oscilla, au mois de mai, entre 31,800 et 69,500, en juin entre 62,500 (5 juin) et 154,113 (30 juin). L'index du commerce de gros était au 15 juin déjà à 25,238. Les rangées de chiffres montrent, cependant, eux aussi, une diversité extraordinaire. L'index du coût de la vie est celui dont la hausse est la plus faible. Le prix d'entretien de la vie seul avait, comparativement au temps de paix, augmenté de 3816 fois « seulement », l'index du commerce de gros de 8170 fois et le dollar de 11,350 fois. Le coût de l'existence se règle sur les prix du commerce de gros, et ceux-ci dépendent du cours du dollar, notamment dans un pays qui, comme l'Allemagne, est obligé d'importer ses denrées alimentaires et les matières premières pour l'industrie. En d'autres termes, cela signifie: les chiffres ci-dessus nous permettent d'affirmer, avec une sûreté mathématique, qu'il y aura encore, en Allemagne, un renchérissement notable. En ce moment déjà, l'Allemagne est submergée par une vague de hausse extraordinaire. De nouveaux désordres sociaux, de nouvelles négociations concernant les salaires et le danger de nouvelles luttes sont imminents. Jusqu'ici, les syndicats étaient déjà en perpétuels pourparlers au sujet des salaires. Les ouvriers sur métaux de Berlin ont conclu, depuis un certain temps déjà, avec les industriels de cette ville, des tarifs conventionnels hebdomadaires. Malgré ça, les ouvriers en question n'étaient pas contents. Les prix étaient toujours en avance sur les salaires, et lorsqu'on croyait les avoir atteints par la fixation d'un nouveau salaire, les prix avaient fait, entre temps, un formidable nouveau bond en avant. Le montant du salaire se fixait en mark, car celui-ci était un étalon dont la stabilité devenait de plus en plus problématique. Le dollar et, par conséquent, les prix, montaient comme emportés par un tourbillon, tandis que le mark s'écroulait d'une façon incroyable. Cet état de choses a contribué à faire empirer sans cesse la situation des ouvriers allemands. Pour mieux illustrer ce qui précède, nous donnons ci-après un tableau des salaires de l'industrie métallurgique berlinoise.

***Tableau II.***

**Salaire moyen d'un ouvrier métallurgiste berlinois.**

| | Ouvrier qualifié: | | | Manœuvre: | | |
|---|---|---|---|---|---|---|
| | Gain à l'heure en mark | Multiples depuis 1914 | Gain à l'heure basé sur le coût de la vie * | Gain à l'heure en mark | Multiples depuis 1914 | Gain à l'heure basé sur le coût de la vie * |
| Colonne | 1 | 2 | 3 | 4 | 5 | 6 |
| 1914 | 0.79 | 1 | 0.79 | 0.53 | 1 | 0.53 |
| 1922: | | | | | | |
| Janvier | 9.15 | 11.58 | 0.46 | 8.30 | 13.17 | 0.42 |
| Février | 10.70 | 13.54 | 0.44 | 9.85 | 18.58 | 0.41 |
| Mars | 11.70 | 14.81 | 0.40 | 10.85 | 20.47 | 0.38 |
| Avril | 14.70 | 18.60 | 0.42 | 13.65 | 25.75 | 0.40 |
| Mai | 18.— | 22.78 | 0.45 | 16.65 | 31.41 | 0.44 |
| Juin | 18.— | 22.78 | 0.43 | 16.65 | 31.41 | 0.40 |
| Juillet | 24.75 | 31.33 | 0.46 | 23.— | 43.39 | 0.43 |
| Août | 33.— | 41.77 | 0.42 | 30.— | 56.60 | 0.39 |
| Septembre | 52.80 | 66.83 | 0.40 | 48.— | 90.56 | 0.36 |
| Octobre | 77.30 | 97.84 | 0.35 | 69.— | 130.89 | 0.31 |
| Novembre | 160.— | 202.53 | 0.36 | 144.— | 271.69 | 0.32 |
| Décembre | 297.50 | 376.58 | 0.43 | 266.50 | 502.83 | 0.32 |
| 1923: | | | | | | |
| Janvier | 437.— | 553.16 | 0.39 | 388.— | 732.07 | 0.35 |
| Février | 1100.— | 1392.— | 0.41 | 970.— | 1830.— | 0.37 |
| Mars | 1265.— | 1601.— | 0.44 | 1115.50 | 2105.— | 0.39 |
| Avril | 1265.— | 1601.— | 0.43 | 1195.50 | 2105.— | 0.38 |
| Mai | 1821.— | 2305.— | 0.48 | 1605.— | 3038.— | 0.42 |

C'est-à-dire que le montant d'un salaire à l'heure, tel qu'il ressort des colonnes 3 et 6 du tableau II, est divisé par le chiffre de la colonne 3 du tableau I.

La hausse du salaire est loin d'atteindre l'augmentation du coût de la vie qui ressort du tableau I (colonne 3). On peut constater aussi une baisse proportionnelle du salaire à environ 70 % de cleui d'avant-guerre.

Cette baisse était encore aggravée par la fantastique dépréciation du mark de ces derniers temps. Il était impossible de dire, quelques jours à l'avance, quelle serait la capacité d'achat du salaire. Les prix montaient de jour en jour; s'y adapter était impossible. Ce développement a obligé l'industrie entière à baser ses prix sur la valeur de l'or. Tout se calcule en ore — soit en dollars, livres sterling, francs, florins ou couronnes — et souvent le montant fixé en or n'est pas même converti en marks-papier, mais le payement exigé en devises. Le commerce de gros s'est aussi engagé dans cette voie et l'Etat lui-même commence — hélas, bien tard — à stabiliser ses impôts dans une certaine mesure. L'impôt sur les revenus frappe ceux-ci dans la mesure où ils s'adaptent à la valeur du mark. Les droits de douane sont perçus d'après la capacité d'achat du mark à l'étranger. Les impôts de consommation, qui avaient jusqu'à maintenant des taux fixes, se calculent actuellement en pour-cent du prix de vente. Seuls les rentiers et les employés à traitement fixe subissent, presque sans atténuation, les effets de la baisse du mark. Dans ces circonstances, il est bien naturel que les organisations syndicales eurent à chercher la solution de la stabilisation de la capacité d'achat des salaires. Tout le monde était d'accord de résoudre le problème, mais la solution n'était pas facile à trouver. La voie suivante fut discutée dans les négociations qui eurent lieu avec la Centrale des organisations patronales: Le salaire doit se composer d'une partie fixe, le salaire initial, lequel est établi par entente avec les patrons. A cet égard, il ne devrait y avoir aucun changement par rapport au temps d'avant-guerre. Suivant la force de l'organisation et les nécessités de l'industrie respective, le salaire réél de l'ouvrier sera fixé d'après le rapport de cette branche et constituera ainsi son minimum d'existence. Il était hors de doute que même avec ce système, l'ouvrier ne retrouverait pas sa situation d'avant-guerre, vu le triste état de l'économie publique allemande. Il était aussi impossible de prévoir un salaire égal pour toutes les catégories d'ouvriers. Tenir compte du niveau du salaire initial atteint par les différents groupes ouvriers, était également impossible. Ces différences provenaient de ce que les salaires n'avaient pas été fixés pour tous les groupes au même moment. C'est pourquoi le salaire initial pour les différents groupes ouvriers fit l'objet d'un tarif conventionnel. Pour donner à ce salaire une puissance d'achat stable, il devait lui être ajouté un supplément suivant la valeur d'achat du mark à l'intérieur. Ce montant devrait être calculé d'après les prix du commerce de gros et de détail se reflétant dans le coût de la vie. Inutile de dire que les chiffres index mensuels sont insuffisants. Les chiffres index hebdomadaires furent réclamés dans des négociations avec le gouvernement. Celles-ci furent couronnées de succès, de sorte que depuis le mois de juillet, les chiffres index sont publiés chaque semaine. Les syndicats se représentaient l'index calculé sur le coût de la vie et les prix de gros combinés. L'index du coût de la vie marque la mesure du renchérissement qui a eu lieu; les prix de gros, au contraire, nous montrent la mesure d'une renchérissement futur. Comme l'index du commerce de gros ne peut être établi que pour une époque écoulée, il est impossible de trouver un facteur susceptible d'adapter exactement la capacité d'achat du salaire à la hausse des prix, pour le temps où ce salaire doit servir à payer la subsistance de l'ouvrier. Toutefois, pour des périodes d'une semaine, la distance n'est pas trop grande, et au cours du temps, les fluctuations de la capacité d'achat doivent se compenser. C'est pour cela que les syndicats étaient d'avis que le supplément à ajouter au traitement initial, devait se baser sur l'index du coût de la vie, additionné d'une partie de la différence entre celui-ci et l'index du commerce de gros, pour la même période. Il restait réservée aux négociations avec les patrons de déterminer dans quelle mesure de petites variations ne devaient pas entrer en ligne de compte. Ces négociations n'aboutirent à aucun résultat. Les patrons étaient bien d'accord de compenser toute diminution de la capacitié d'achat du salaire par suite de la baisse du mark, mais ne voulaient tenir aucun compte, tant que le cours du mark restait le même, d'une diminution de la puissance d'achat du salaire due à un empirement des conditions d'existence. Cette solution était inacceptable pour les syndicats. L'admettre eût été consentir à une nouvelle aggravation de la situation de la classe ouvrière. Supposons que le cours du mark soit resté stationnaire un certain temps, alors le salaire convenu pour cette période serait aussi resté le même. Mais vu la grande distance entre la hausse des prix de la vie et celle des prix de gros et du dollar, le coût de la vie aurait été forcé d'augmenter encore. Si cette hausse avait eu lieu, par exemple de 100 à 133, les ouvriers n'auraient eu la possibilité, avec leur salaire resté le même, que de se procurer le 75 % des marchandises qu'ils avaient pu acheter avant. Leur existence se serait donc trouvé amoindrie de 25 %. Mais si l'index du coût de la vie était monté à 150, ils n'auraient plus été en mesure d'acheter que les deux tiers de la quantité précédente; donc, leur situation aurait empiré d'un tiers. En conséquence, les ouvriers refusèrent une allocation de renchérissement qui serait en rapport avec le change et la valeur d'achat extérieure du mark.

Vu l'attitude intransigeante des patrons et l'effervescence des milieux ouvriers, il n'est pas surprenant que les mouvements de salaires actuels ne mènent pas seulement à des luttes pour un salaire élevé, mais plutôt pour assurer à celui-ci sa puissance d'achat. Les conflits des ouvriers métallurgistes berlinois n'ont pas d'autre source.

Ce qui est caractéristique, c'est que tous les syndicats sont préoccupés par la même revendication: celle qui vise l'obtention de la stabilité de la valeur d'achat représentée par les salaires. Sur le même front se trouvent les syndicats libres et les syndicats chrétiens qui se rapprochent du centre et les syndicats « Hirsch-Dunker » apparentés au partie démocratique allemand. Les organisations d'employés de ces trois groupes, ainsi que celles qui se trouvent sur le terrain des organisations libres de fonctionnaires, participent à l'action précitée.

Mentionnons en pasant que les ouvriers ne voient pas dans la consolidation de la capacité d'achat des salaires la solution définitive du problème. Pour eux, ce n'est là qu'une solution provisoire acceptable jusqu'au règlement final de la question monétaire. Les syndicats veulent placer la lutte des salaires sur une base réelle, qu'elle se borne à régler la question du salaire initial et se libère des négociations rendues nécessaires par les continuelles augmentations de prix.

Il a été dit plus haut que ce problème intéressait aussi les ouvriers suisses. Nous avons le regret de devoir constater que la lutte pour la concurrence de l'industrie allemande fut favorisée par le niveau très bas du coût de la vie. L'industrie allemande se trouvait pour ainsi dire en mesure de pratiquer le dumping de la faim. Que l'on cherche à se représenter l'importance que cela aurait eu, si avant la guerre, au milieu de l'Europe, un pays industriel de 60 millions d'habitants, avait réduit d'un tiers la consommation des classes moyenne et ouvrière, pour augmenter sa capacité de concurrence. Toute la culture aurait été déclarée en danger. Aujourd'hui ce phénomène s'est réalisé. Toute tentative des ouvriers allemands d'augmenter la puissance d'achat de leur salaire, améliore leur situation et a sa répercussion sur la situation des ouvriers des autres pays industriels

qui sont obligés de s'adapter aux conditions de concurrence allemande.

La solution de tous les soucis économiques de l'Allemagne et l'amélioration de la situation précaire des ouvriers allemands, ne peuvent avoir lieu que si la question des réparations trouve sa solution définitive. Ceci est dans l'intérêt de la classe ouvrière d'Allemagne et des autres pays.

## Dans les fédérations syndicales suisses

**Métallurgistes et horlogers.** Cette fédération fait paraître un rapport pour 1922. Il débute par des considérations historiques; le 17 janvier 1922, il y avait exactement 30 ans que fut créée la fédération des métallurgistes. Elle comptait alors 1200 membres. Le salaire d'un ouvrier qualifié était de 40 centimes à l'heure; la cotisation fédérative s'élevait à 15 centimes par membre et par trimestre. La durée du travail comportait dans la règle 11 heures par jour.

Si aujourd'hui, après le rapide accroissement de 1917 à 1920, la F. O. M. H. enregistre un recul, elle n'en demeure pas moins une puissante organisation et une preuve vivante de l'ascension certaine de la classe ouvrière.

L'effectif a baissé durant l'année du rapport de 55,017 à 42,745 membres. La crise économique et le chômage et, pour une certaine part également les agissements des communistes, sont les causes de cette diminution. La plus forte section est toujours celle de La Chaux-de-Fonds, qui a vu le nombre de ses membres passer de 3068 à 4018.

Les recettes totales ont atteint le beau chiffre de fr. 2,693,345.—, mais les dépenses furent encore plus élevées: fr. 2,992,502.—. La plus forte cause de dépense reste imputable aux secours de chômage: fr. 1,047,880.—. Les secours de maladie et décès atteignirent la somme de fr. 597,516.—, les secours de grève: fr. 304,611.—. La fortune totale de la fédération était à la fin de l'année de fr. 1,840,878.—.

Le rapport sur les mouvements de salaire, les grèves et lock-outs n'est pas des plus complets en ce qui concerne 1922; dans la plupart des cas, les détails sur la baisse des salaires et l'augmentation de la durée du travail font défaut. Les mouvements furent au nombre de 183, dont 35 grèves et un lock-out. 30 mouvements se terminèrent par un succès complet, 117 un succès partiel, 35 n'enregistrèrent aucun avantage et un mouvement n'était pas terminé à la fin de l'année. Des statistiques sur la situation et les conditions d'existence complètent ce rapport riche en renseignements divers.

*

Les ferblantiers de Genève sont en grève depuis le 10 septembre. Les patrons projetaient la suppression des vacances et l'introduction de la journée de neuf heures. Des contrats individuels furent envoyés aux ouvriers par leurs patrons dans le but d'obtenir leur défection à la grève; ces contrats, résiliables en tout temps, consacraient une aggravation des conditions de travail. Le salaire minimum pour les manœuvres est abaissé, ainsi que les indemnités de déplacement et les allocations pour heures supplémentaires. L'assemblée décida à l'unanimité de ne pas accepter les contrats individuels. Une amende conventionnelle de 550 fr. fut décidée pour les défaillants éventuels. Un certain nombre de patrons ont signé un projet de contrat collectif présenté par les grévistes; la date de la reprise du travail dans ces entreprises n'est pas encore fixée.

**Ouvriers des téléphones et télégraphes.** L'organe corporatif de cette fédération publie le résultat de la votation organisée sur la question du fonds de lutte de l'Union syndicale suisse. Sur les 38 sections que compte la fédération, 33 ont participé à la votation, parmi lesquelles 30 ont accepté la création d'un fonds de lutte, 3 sections: Chiasso, Genève I et Morges, l'ont repoussé. Sept sections l'ont adopté à l'unanimité: Berthoud, Interlaken, Lausanne, Langnau, Lugano, Porrentruy et Valorbe. Les sections d'Aigle, Bienne, Bulle, Grisons, Liestal, Neuchâtel, Thurgovie-Wil et Yverdon n'eurent qu'une seule voix négative. Seule la section de Chiasso se prononça à l'unanimité contre le projet (6 voix). Le résultat total donne 960 oui et 149 non. Ce résultat prouve que les ouvriers des téléphones et télégraphes ont reconnu la nécessité de la lutte syndicale et l'emploi des moyens syndicaux pour défendre leurs conditions d'existence.

**Bois et bâtiment.** La lutte chez les charpentiers et ouvriers sur bois de Bâle continue avec la même rigueur. La 18me semaine de grève est passée sans amener aucun changement. Les pourparlers engagés au mois d'août avaient pour objet un projet de contrat; mais les patrons ne firent pas la moindre concession en ce qui concerne les salaires. L'Union économique de Bâle prétendit soumettre un contrat collectif en 31 articles que les ouvriers devaient accepter ou refuser sans discussion! Il est évident qu'il fut repoussé.

Les associations patronales cherchèrent par tous les moyens à faire intervenir la force publique contre les grévistes. Ils demandèrent au gouvernement d'autoriser sans limite l'entrée d'ouvriers étrangers, de permettre des mesures d'exception très sévères pour protéger ceux qui « désiraient» travailler; finalement, ils demandèrent au gouvernement de refuser tout secours de grève aux ouvriers qui ne pourraient se placer à la fin de la grève. En outre, l'Association centrale des organisations patronales est mobilisée pour venir financièrement en aide aux patrons touchés par la grève. L'opinion publique est influencée par les patrons contre les ouvriers grévistes au moyen de la presse à leur dévotion. C'est ainsi que la grève avait été déclanchée parce que les patrons avaient refusé une augmentation de 23 ct. et l'introduction des conseils d'entreprises.

Le chef du département des travaux publics de Bâle, M. Calini, s'efforça entre temps de tenter une entente entre les deux parties. Sur le contrat de travail, un arrangement fut possible, mais en ce qui concerne les salaires, la proposition de M. Calini fut jugée insuffisante: il proposait une augmentation de 1 ct. dès le 1er mars 1924. Les grévistes acceptèrent le contrat, mais refusèrent à l'unanimité l'augmentation proposée.

Les ouvriers bâlois, appuyés par la classe ouvrière suisse, continuent la lutte, si âpre soit-elle, jusqu'à l'obtention de leurs revendications.

**Cheminots.** L'attitude prise par la direction générale des chemins de fer fédéraux au sujet de l'organisation d'une votation générale sur les mesures de défense à envisager pour résister à la prolongation des heures de travail dans l'Union ouvrière des entreprises suisses de transports, prouve les agissements de l'administration bourgeoise contre le personel lorsque celui-ci entend défendre ses droits.

Les décisions de la direction de la Fédération suisse des employés de chemins de fer, concernant la prolongation projetée de la durée du travail, soulevèrent une opposition énergique dans différentes catégories du personnel atteint par cette mesure et des moyens de lutte adéquats furent envisagés. Dans ces conditions, le camarade Allgöwer, président de l'U. O. E. T., ordonna une votation générale parmi les membres afin d'éclaircir la